



COMMUNIQUÉ DE PRESSE 23 FÉVRIER 2024

APPROBATION DE L'ENSEMBLE DES RESOLUTIONS MISES AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES PORTEURS D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES EMISES EN AVRIL 2021

Villejuif, France, le 23 février 2024 à 19h45 CET – PREDILIFE (Euronext Growth : ALPRE FR0010169920) (la « Société »), spécialiste de l'intelligence artificielle appliquée à la médecine prédictive pour une approche personnalisée, annonce que l'ensemble des résolutions nécessaires à la modification des termes et conditions des obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (les « OCEANE 2021 ») émises dans le cadre de l'offre au public ouverte du 19 mars 2021 au 16 avril 2021, ont été approuvées dans le cadre de l'assemblée générale des porteurs d'OCEANE 2021 qui s'est tenue ce jour (l'« Assemblée »).

Stéphane Ragusa, Président Directeur général de Predilife, déclare : « Je remercie les obligataires pour leur large approbation des résolutions proposées qui illustre leur confiance dans le futur de la médecine prédictive. La prorogation de ces OCEANE permettra de favoriser le développement de l'activité auprès des entreprises en partenariat avec les assurances et courtiers. Elle permettra aussi de valoriser nos actifs uniques en matière de cancer du sein ».

Résultats des votes de l'assemblée générale des porteurs d'OCEANE 2021

L'Assemblée réunie ce jour a approuvé l'ensemble des résolutions relatives aux modifications des termes et conditions des OCEANE 2021, portant notamment sur (i) le report de l'échéance des OCEANE 2021 à avril 2029, (ii) l'augmentation du taux d'intérêt annuel de 7% à 8,5% à compter du 30 avril 2024, et (iii) la modification des conditions de remboursement des OCEANE 2021 à l'échéance.

Toutes les résolutions ont été adoptées à une majorité de plus de 75%. 300 OCEANE 2021 ont été enregistrées sur un total de 510 OCEANE 2021 en circulation, représentant un quorum de 58,82% sur première convocation.

La Société rappelle que l'entrée en vigueur des modifications approuvées par l'Assemblée est conditionnée à l'accord des actionnaires qui seront réunis en assemblée générale au plus tard le 29 avril 2024. Plus de détails sur la convocation des actionnaires de la Société seront disponibles ultérieurement.

À propos de Predilife

PREDILIFE est une société pionnière dans la conception et le développement de tests de prédiction destinés à prévenir les principales maladies. Elle utilise des méthodes d'intelligence artificielle appliquées à des données médicales cliniques et génétiques dans un cadre juridique sécurisé. La prédiction de ces risques individuels permet de proposer un protocole de suivi personnalisé et une identification plus précoce des pathologies.

Pour en savoir plus : <https://www.predilife.com>

Contacts

Relations Investisseurs PREDILIFE

Stéphane Ragusa

Président Directeur Général

investisseurs@predilife.com

Relations Presse CAPVALUE

01 80 81 50 00

info@capvalue.fr